

RESTRICTED

SR/21

4th March 1949

FRENCH

ORIGINAL : ENGLISH

COMPTE RENDU DE LA VINGT-ET-UNIEME SEANCE

qui s'est tenue à l'Hôtel King David,

à Jerusalem, le vendredi 4 mars 1949

à 10 heures.

Présents : M. Ethridge (Etats-Unis d'Amérique) - Président

M. de Boisanger (France)

*) M. Eralp (Turquie)

M. Azcarate - Secrétaire principal

M. de Rougé - Secrétaire général de la Ligue
des Sociétés de la Croix-Rouge

M. van Ketwich Verschuur - Commissaire pour le Moyen-
Orient de la Ligue des Sociétés
de la Croix-Rouge

M. Escher - Commissaire pour le Moyen-Orient
de la Ligue des Sociétés de la
Croix-Rouge

M. Dunning - Secrétaire exécutif de la Ligue
des Sociétés de la Croix-Rouge

*) Suppléant

En réponse à une question de M. van Ketwich Verschuur qui voudrait savoir quels seront les effets des plans de la Commission sur les travaux futurs de la Ligue, le PRESIDENT observe que c'est là une question difficile, étant donné que le problème des réfugiés présente à la fois un aspect humanitaire et politique. La Commission s'efforce de convaincre le gouvernement d'Israël d'accepter le principe établi par l'Assemblée générale, à savoir que les réfugiés seront autorisés à rentrer chez eux et que ceux qui auront choisi de ne pas y retourner devront être indemnisés pour leurs biens. Il espère qu'une réponse affirmative sera donnée avant l'ouverture de la conférence de Beyrouth et que, grâce à cette réponse l'on pourra alors persuader les Etats arabes participant à la conférence de la nécessité d'accepter un certain nombre de réfugiés.

Le PRESIDENT estime personnellement qu'il faudra prolonger l'effort d'assistance pendant plusieurs mois au delà de la période prévue par l'Assemblée générale et que la Ligue devra envisager la nécessité probable d'un second appel de fonds.

M. de BOISANGER ajoute qu'après les réunions de Beyrouth la situation sera beaucoup plus claire et que la Commission tiendra la Ligue au courant du déroulement des débats.

M. van KETWICH VERSCHUUR exprime sa satisfaction d'avoir entendu le Président parler d'une seconde phase des opérations d'assistance. Toutefois, les fonds disponibles étant limités, il se trouve dans une situation difficile, car avec ses moyens actuels, la Ligue ne pourra poursuivre ses opérations au delà du 31 août. Il préférerait un assez large programme d'assistance s'étendant sur une courte période à un

programme restreint s'étendant sur une plus longue période. On rencontre déjà actuellement de grosses difficultés pour équiper convenablement les camps.

En réponse à une question de M. de Boisanger, concernant le moral des réfugiés dans les camps, il déclare que celui-ci s'affaiblit et que l'agitation et le mécontentement augmentent lorsque les réfugiés restent oisifs. Le besoin d'un programme d'organisation des loisirs et d'enseignement pour les enfants, se fait vivement sentir. Dans les camps de Transjordanie où les réfugiés sont autorisés à travailler, le moral est généralement meilleur.

M. de BOISANGER fait remarquer qu'un grand nombre de réfugiés ont quitté leur foyer, non pas du fait de l'occupation du territoire par des troupes israéliennes mais parce qu'ils redoutaient cette occupation. Lorsque les frontières seront définitivement fixées, un grand nombre de ces réfugiés rentreront chez eux. Il ne sera donc pas nécessaire de réinstaller tous les 800.000 réfugiés dont a parlé M. van Ketwich Verschuur.

Le PRESIDENT signale que la Commission espère s'assurer le concours d'un expert spécialiste des questions de réfugiés, qui pourra utilement la conseiller sur les problèmes que pose la réinstallation permanente.

M. van KETWICH VERSCHUUR espère que les personnes chargées d'élaborer des programmes de réinstallation à long terme, ne perdront pas de vue l'importance du problème des secours immédiats. Il indique que 500 réfugiés partis de Faluja sont actuellement en route vers la Transjordanie, bien que les Quakers s'occupent de 2.500 autres réfugiés

à Gaza. Ces départs viennent encore compliquer la situation au stade actuel des opérations d'assistance, et il se demande si la Commission pourrait aider en quelque manière à arrêter ce mouvement.

Dans les circonstances actuelles, le PRESIDENT ne voit pas comment on pourrait garantir aux réfugiés de Faluja la sécurité de leur vie et de leurs biens.

En réponse à une question de M. de Boisanger qui voudrait savoir le rôle de l'Organisation mondiale de la Santé dans les travaux d'assistance, M. van KETWICH VERSCHUUR explique qu'aux termes des accords conclus entre les Nations Unies et les institutions spécialisées, ces dernières ne prêtent leur concours que si elles sont sollicitées par l'organisme qui a la responsabilité des travaux. On a demandé à l'Organisation mondiale de la Santé de collaborer au programme actuel en raison de l'urgence et à titre consultatif, et cette Organisation aide à mettre au point un plan de campagne contre le paludisme, d'organisation sur une plus grande échelle des programmes de vaccination anti-variologique, et de meilleur contrôle de l'exécution de ces programmes.

Le PRESIDENT demande s'il n'existe pas de comité représentant les réfugiés arabes de Palestine et quelle est l'ampleur de l'agitation politique dans les camps.

M. van KETWICH VERSCHUUR explique qu'il existe habituellement dans les camps de semblables comités mais que d'une façon générale on ne peut leur faire confiance et qu'il est très difficile de travailler avec eux. Il existe peu d'agitation politique, bien que l'on en ait parfois constaté lorsque la nourriture venait à manquer.

En réponse à une question du Président qui voudrait savoir ce que l'on compte faire pour préparer l'opinion publique, avant de lancer un second appel en vue de réunir des fonds destinés aux opérations d'assistance, M. van KETWICH VERSCHUUR déclare que, selon lui, c'est là une activité qui est avant tout du ressort de M. Griffis et du Secours des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine; toutefois, la Ligue a pour politique de participer dans la plus large mesure possible à cet appel, par l'intermédiaire de ses 66 gouvernements membres.

Le PRESIDENT espère que les représentants de la Ligue resteront en contact avec la Commission pendant et après les réunions de Beyrouth, car les échanges de vues auxquels on procédera au cours de ces réunions, contribueront beaucoup à rendre la situation plus claire et à orienter les futurs travaux de la Commission.

M. van KETWICH VERSCHUUR tient à exprimer la satisfaction de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Comité international de la Croix-Rouge de l'occasion qui a été offerte à leurs représentants de procéder à un échange de vues avec les membres de la Commission.

La séance est levée à 11 h. 30.